



# Xonrupt - Longemer

## BULLETIN MUNICIPAL

DÉPARTEMENT DES VOSGES  
CANTON DE GÉRARDMER  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Mairie de Xonrupt-Longemer  
Tél : 03 29 63 07 24  
Télécopie : 03 29 63 65 50  
Courriel : [accueil.mairie@xonrupt.fr](mailto:accueil.mairie@xonrupt.fr)





## Infos pratiques

### • Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Samedi de 9h à 12h  
Tél. : 03 29 63 07 24  
Fax : 03 29 63 65 50

### • La Poste

**Nouveaux horaires :**  
**Du lundi au vendredi de 14h à 16h30**  
**Tél. : 03.29.63.11.03**

### • Pharmacie des Lacs

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de  
14h à 19h, Tél. : 09.83.00.09.11

### • Médecin

Docteur JAEGLE, Tél : 03.29.63.06.33  
Médigarde : de 20h à 8h week-end et  
jours fériés, Tél. 0820.33.20.20

### • Infirmière

Emilie DUMAY, Tél : 06.74.37.83.32  
1359A, route de Colmar  
du lundi au vendredi : 8h30 - 9h15  
A domicile sur rendez-vous

### • Urgences

Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h tous  
les jours – Tél. 03.29.60.29.35

### • Service eau-assainissement

En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 –  
24h/24

### • Dates des permanences du conciliateur de justice

M. Junk, conciliateur de justice reçoit en  
2017 de 8h30 à 11h30, les vendredis :  
14 et 28 avril, 12 et 26 mai, 9 et 23 juin  
Mairie de Gérardmer - Salle des Armes.  
Renseignements au 03.29.60.60.60

### • Déchetterie Intercommunale de la HEUNOTTE à Gérardmer

**HORAIRES D'OUVERTURE ETE :**  
Période du 15 mai au 15 octobre  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de  
17h à 19h, le samedi de 8h30 à 12h et  
de 14h à 17h, le dimanche de 10h à 12h

**HORAIRES D'OUVERTURE HIVER :**  
Période du 16 octobre au 14 mai  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, le  
samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le  
dimanche de 10h à 12h

### • Recyclerie intercommunale 17, chemin des Granges Bas à GERARDMER

Ouverture du magasin : Mercredi, jeudi  
et vendredi de 10h à 12h et de 14h à  
18h, Samedi de 10h à 12h et de 14h à  
17h. Renseignements au 03.29.42.03.74

### Dates des collectes de sang

**Uniquement don de sang total en observant un délai de 8 semaines entre 2 dons.**

#### En Salle - équipes mobiles de Nancy

- Samedi 15 avril de 15h30 à 19h30 ESPACE DU TILLEUL
- Lundi 15 mai de 9h00 à 12h00 LYCÉE DE LA HAIE GRISSELLE
- Mercredi 17 mai de 13h30 à 17h00 INTERNAT FILLES LYCEE HÔTELIER (entrée Rue de la République)
- Samedi 3 juin de 15h30 à 19h30 ESPACE DU TILLEUL

#### Avec le car de prélèvements – équipes mobiles de Nancy

- Jeudi 4 mai de 8h30 à 12h00, pour le LPI et le CFA PAPETIER 2° groupe (Le car sera dans la cour du LPI)



## Ecole

### INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE DES 2 LACS XONRUPT - LONGEMER POUR L'ANNEE 2017 - 2018

**du 24 avril au 28 avril 2017**

Pour les enfants nés en 2014 et 2015  
qui ont 2 ans révolus au 1<sup>er</sup> septembre  
2017

Vous devez vous rendre en mairie aux  
horaires d'ouverture avec :

- le carnet de santé avec les vaccinations de votre enfant à jour
- le livret de famille
- un justificatif de domicile

La mairie vous délivrera un certificat  
d'inscription

Prochaine collecte  
des encombrants  
ménagers le :  
**Jeudi 06 avril 2017**

2

## Etat civil

### Naissances

- Maxence MATHIS né le 18 janvier 2017 à SAINT-DIE DES VOSGES de Ludovic MATHIS et Priscilla FRINDEL domiciliés 87 impasse du Béaba.
- Romy DAVAL née le 27 janvier 2017 à REMIREMONT de Nicolas DAVAL et de Océane BURASCHI domiciliés 103 rue Paul Martin.
- Valentin TISSERANT né le 2 février 2017 à REMIREMONT de Guillaume TISSERANT et de Gaëlle OLIVIER domiciliés 2170 route de Colmar.

### Décès

- Alain Maurice JACQUES le 25 décembre 2016 à GERARDMER, 67 ans, domicilié 141 chemin des Champs Bernard, époux de Martine RENAUX.
- Régis Cornel Marcel Pierre DE BURGHRAEVE le 30 décembre 2016

à XONRUPT-LONGEMER, 56 ans,  
domicilié rue de la Libération à VEZELIZE  
(Meurthe et Moselle).

- Michèle Madeleine Marie-Thérèse SAVOYEN le 16 janvier 2017 à GERARDMER, 69 ans, domiciliée 94 impasse du Meix Cacquel, épouse de Jean-Claude LEROY.
- Simone Marguerite Marie TISSERANT le 19 février 2017 à GERARDMER, 87 ans, domiciliée 1052 route des Relles Gouttes, veuve de Georges NOEL.
- Jeanne Marie Louise POIROT le 23 février 2017 en son domicile 342 route des 4 feignes, 96 ans, veuve de Paul VIRY.
- Gilbert Jean André DORIDANT le 13 mars 2017 à GERARDMER, 81 ans, domicilié 146 route du Blanc Ruxel, époux de Simone BEGEL.



### FLASHEZ-MOI !

CONTINUEZ À SUIVRE LES  
ACTUALITÉS  
DE XONRUPT-LONGEMER AVEC  
VOTRE SMARTPHONE !



### REJOIGNEZ-NOUS !

SUIVEZ L'ACTUALITÉ RÉCENTE  
SUR NOTRE NOUVELLE PAGE  
FACEBOOK : [WWW.FACEBOOK.COM/XONRUPT](http://WWW.FACEBOOK.COM/XONRUPT)

avril 2017

Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens  
Encore un hiver qui n'a pas satisfait nos attentes malgré les efforts de la collectivité pour améliorer la qualité de nos pistes de ski autant alpin que nordique. Seule la fréquentation du mois de janvier a été bonne les week-ends quand la neige était au rendez-vous. Malheureusement, la grande douceur et la pluie pendant les vacances scolaires ont empêché l'ouverture de notre station malgré le nombre important de vacanciers.

Merci à ceux qui ont fait le maximum pour que tout soit prêt dans les meilleures conditions. Une consolation pourtant : les nombreuses félicitations reçues pour la qualité de notre domaine nordique. Merci à vous ! Espérons que la neige puisse encore répondre aux attentes des skieurs les prochaines années.

Nous avons reçu avec beaucoup de satisfaction les bons résultats de nos skieurs lors de nombreux concours et plus particulièrement ceux de Lilian et Théo qui ont obtenu la médaille d'argent par équipe en combiné aux championnats du monde junior de janvier aux USA. Quelle fierté et quel bonheur de voir notre jeunesse porter aussi haut notre commune et le massif des Vosges !

C'est le fruit de leur travail et de leur volonté de réussir. Toutes nos félicitations pour ces résultats qui en amèneront d'autres, j'en suis sûr. Bravo aussi à Nicolas pour sa bonne saison et son retour au plus haut niveau.

Autre belle satisfaction avec le couronnement de notre reine des jonquilles, Suzy, qui saura faire honneur à notre commune tout au long de son règne. Elle est issue d'une belle famille xonrupéenne et nous sommes fiers d'avoir une si jolie jeune fille dans notre commune. Bravo Suzy pour ton élection bien méritée.

Ce printemps, au terme de nombreuses démarches administratives, nous verrons enfin le début des travaux de réaménagement de notre camping qui vont permettre de satisfaire la demande de la clientèle d'aujourd'hui et d'améliorer la rentabilité.

Autres travaux, l'extension de la crèche et de la cantine pour répondre aux diverses réglementations notamment pour les personnels et l'accueil des enfants.

Début également de la première tranche d'aménagement au lotissement de la Graingeotte afin de rendre le centre de notre village plus agréable pour tous, avec néanmoins quelques incompréhensions chez certaines personnes. Ce lotissement devrait s'en trouver nettement amélioré et digne des habitants de ce quartier.

Avec le retour des beaux jours, je souhaite à tous un excellent printemps et un bel été afin que chacun puisse s'adonner à ses activités favorites.

Je vous demande une nouvelle fois de respecter les horaires d'utilisation des engins à moteur thermique pour le bien être d'autrui et de ne pas pratiquer le brûlage des déchets très nocif à la santé et très coûteux en cas d'infraction à savoir 450€.

Merci à tous et  
bonne lecture.  
Michel BERTRAND



## Nouvelle procédure de délivrance des cartes d'identité

A dater du 27 mars 2017, la mairie ne sera plus en mesure de prendre en compte les demandes de cartes d'identité, première demande ou renouvellement.

Les demandes de cartes nationales d'identité seront désormais recueillies uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif permettant la numérisation des pièces du dossier et la prise des empreintes. Entre-autres, le service de l'Etat civil de la mairie de Gérardmer.

L'accueil de la mairie de Xonrupt-Longemer restera à la disposition des administrés pour donner tout renseignement et notamment remettre le document à remplir ainsi que la liste des éléments nécessaires à la constitution du dossier.

Petit rappel : les cartes d'identité délivrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont valables 15 ans, même si la date de validité inscrite sur la carte est notée à 10 ans.



Votre guide de tri en pages centrales est détachable



# Vie communale

## Ma journée à la crèche

« Ce matin j'arrive à la crèche de bonne heure. Un petit bisou ou un gros câlin à maman et je vais rejoindre mes copains. On joue tranquillement à la dinette avec Gigi.

A 9h, on fait un petit goûter : ce gâteau est le bienvenu, j'ai déjeuné tôt.

Les plus petits vont à la sieste et nous, on commence les activités.

Marie me met mon tablier, ce matin on va faire de la peinture.

Vers 11h, Lucille nous regroupe sur les

petits bancs. C'est l'heure de chanter. Ma chanson préférée c'est « La caisse à outils de Papa ».

A 11h30, c'est l'heure du repas. Biberons et petits pots pour les plus petits, nous on profite du repas de la cantine. Tous les midis, Sabrina nous prépare de délicieux petits plats.

C'est l'heure de la sieste. Sophie m'accompagne jusqu'à mon lit, me donne doudou et tétine et c'est parti pour un gros dodo. Après deux bonnes

heures de sommeil, je me réveille. Agnès m'aide à m'habiller et je rejoins les enfants dans la salle de jeux. Puis voici l'heure du goûter. C'est l'occasion de fêtes diverses : anniversaire, galette des rois, chandeleur... Aujourd'hui, Maryline nous a préparé des tartines de confiture.

Pour terminer la journée, Florine nous propose de jouer aux légos.

Papa arrive. Laurence lui raconte ma journée. »



## Bilan du Poli

Les rares chutes de neige cet hiver n'ont pas permis une ouverture optimale de la station.

En effet la neige était absente aux vacances de Noël et insuffisante pour celles de février.

La station a donc « tourné » seulement quelques week-ends au grand regret des saisonniers qui étaient prêts et dévoués pour faire une belle saison !! Merci à eux et à l'année prochaine!



## Assemblée Générale Société Des Fêtes

Le 4 mars dernier a eu lieu l'assemblée générale de la SDF en présence de Patrick VIRY, 1<sup>er</sup> adjoint, représentant Michel BERTRAND maire de Xonrupt et de Noël QUINANZONI, adjoint aux Associations.

Le Président, Roger MICHEL, a d'abord remercié la municipalité, les membres de la SDF ainsi que tous les bénévoles pour leur implication lors des différentes manifestations de 2016. Celles-ci ont bénéficié d'un temps clément et d'une belle participation locale et touristique. La trésorière, Cristine VIRY, a ensuite fait état du bilan positif de l'année écoulée. Patrick VIRY et Noël QUINANZONI se sont également exprimés et ont félicité la SDF pour le dynamisme qu'elle engendre dans la vie communale.

Après quelques remerciements, Roger MICHEL, a toutefois annoncé qu'il se retirait de la Présidence de la SDF (tout en restant un membre actif), une fois

passée la Journée des Associations qui aura lieu le 10 juin prochain.

Il laisse donc la place à de nouvelles candidatures...

Un apéritif convivial a clôturé l'assemblée générale.



# GUIDE DE TRI

Trier, c'est préserver !

Commune de Xonrupt-Longemer

## Réduire ses déchets : Les solutions

Plus de 20 kg  
d'aliments par an et  
par habitant sont  
trouvés dans nos  
poubelles, dont 7 kg  
encore emballés !

### LIMITER NOS DÉCHETS

#### Limiter les emballages

Préférer cabas et paniers pour les courses. Pas de suremballage et choisir les produits dont le poids d'emballage a été réduit par le fabricant. On peut aussi choisir les produits concentrés ou les écorecharges.

Choisir les produits au détail ou en vrac : Fruits et légumes au détail, fromages et charcuteries à la coupe, légumes secs, céréales, vis et clous en vrac...

Choisir la bonne contenance et le contenant adapté.

#### Éviter le gaspillage alimentaire

Acheter la quantité juste, choisir le produit qu'on est sûr d'utiliser...

#### Bien choisir les produits pour moins jeter

Choisir des produits durables et réparables en se préoccupant de la durée de vie des équipements.

Acheter d'occasion, emprunter, louer.

Penser aux « cadeaux dématérialisés » :

abonnement ou séance sportive ou relaxante, vol en parapente ou séjour.

Choisir des produits avec un logo environnemental qui permet de repérer les produits plus respectueux de l'environnement.

En 40 ans  
la quantité  
de nos déchets  
a doublé !

Nous avons appris à trier nos déchets et à utiliser les déchèteries mais il reste toujours des déchets qu'il faut incinérer ou stocker.

Le coût de la collecte de ceux-ci est lourd et augmente tant que les volumes de déchets augmentent, et ce, malgré le tri.

Sans compter que dans de nombreux cas, les installations de traitement arrivent à saturation.

### MIEUX UTILISER

Respecter les doses. Inutile de surdoser les produits ménagers et d'hygiène.

Soulager les boîtes aux lettres de la publicité, il suffit d'afficher sur la boîte « pas de publicité ».

Utiliser moins de piles et préférer les produits à cellules solaires, accumulateurs rechargeables. À la maison, brancher les appareils sur le secteur.

Limitier la consommation de papier.

Entretien, réparer, réutiliser. Détourner et réemployer les objets qui ont fini d'être utilisés dans leur fonction première.

76% des Français  
affirment avoir déjà  
acheté des produits  
d'occasion

En compostant nos  
déchets organiques  
nous pouvons alléger  
notre poubelle de  
60 kg de déchets par  
an et par personne

### MOINS JETER

Donner à une organisation caritative qui récupère et répare le mobilier, l'électroménager, la vaisselle, les vêtements et les jouets.

(Recyclerie intercommunale  
17, chemin des Granges Bas à GERARDMER  
03.29.42.03.74)

Vendre par petites annonces dans le journal local ou sur internet.

Utiliser les déchets organiques, pour nourrir les animaux familiers, en paillage au pied des plantations, en compostage.

## TRIER EN RESPECTANT LES CONSIGNES

**Le tri quotidien** : à la maison

**Commerçants** : cartons ramassés gratuitement par la com com des Hautes-Vosges. S'inscrire auprès de la CCHV.

**L'apport volontaire** : vers les conteneurs, à la déchèterie

Environ 225 kg  
de déchets par  
personne et par an  
sont apportés dans  
les déchèteries

## LES DÉCHETS DES TRAVAUX

**Travaux réalisés par un artisan** : il prend en charge l'élimination des déchets.

**Travaux réalisés par vous** : Utiliser la déchèterie, ne pas brûler les déchets de chantier et ne pas rejeter les excédents de peintures ou de solvants à l'égoût.

**Les déchets dangereux**

Il s'agit des piles, accumulateurs et batteries, des solvants et des pesticides, des peintures et produits de bricolage, de l'huile de vidange usagée, de l'amiante-ciment, etc.

Ces déchets font l'objet d'une attention particulière, d'une récupération spécifique et, selon les cas, d'un recyclage ou d'une destruction dans des conditions rigoureuses. Se renseigner auprès de la déchèterie.

## LES PAPIERS ET CARTONNAGES

Les trois logos suivants

indiquent le caractère recyclable des produits.



## LE VERRE

Utilisez les conteneurs des Points de Collecte !



## A RETENIR

- Videz les récipients avant de les jeter ;
- Ne placez jamais un objet non recyclable dans un conteneur de tri sélectif ;
- Privilégiez le point de collecte le plus proche de chez vous (bac à roulettes et conteneurs) ;
- En cas de débordement, rendez-vous sur un autre point de tri ou différez votre dépôt.

## LES DÉCHETS RESTANTS

Les déchets qui n'ont pas pu être triés, recyclés et valorisés se retrouvent dans la poubelle classique. Après ramassage, ils sont apportés dans des centres d'incinération des ordures ménagères ou dans des lieux de stockage.

## RECYCLABLE NE VEUT PAS DIRE RECYCLÉ :

Les matériaux ne sont recyclés seulement que s'ils sont récupérés sur la commune et s'ils sont triés par les habitants à leurs domiciles.

Cependant **ne pas oublier que l'emballage le plus écologique et le plus économique est celui que l'on n'utilise pas !**

## L'ENVIRONNEMENT



Certains logos ont pour but d'indiquer les qualités écologiques d'un produit, indépendamment de tout critère de recyclabilité.



Ces deux logos, seuls reconnus par le Ministère de l'Environnement, prennent en compte le cycle de vie entier du produit, c'est-à-dire ses qualités écologiques lors de sa fabrication, par son usage et au cours de son élimination.



Le logo TIDY MAN est un symbole qui ne fait qu'inviter à jeter l'emballage du produit dans une poubelle.



**La boucle de Moebius**

Matériau valorisable : il peut être recyclé, ou être incinéré dans des usines de production d'énergie. Attention, cela ne signifie pas qu'il est effectivement recyclé.



Quand la boucle comporte un pourcentage (ici 65%) cela signifie que ce produit ou cet emballage contient un certain pourcentage de matières recyclées.



**ATTENTION au Logo Point Vert**

Ne signifie pas que le produit sera recyclé !

Indique seulement que l'industriel fabriquant le produit verse une contribution à l'une de ces trois sociétés : **Eco-Emballage, Adelphe ou Cyclamed (spécialisé médicament)** pour le fonctionnement des filières de recyclage.

**La poubelle barrée**

Ce logo apposé sur les produits électriques et électroniques, les piles et les accumulateurs, indique que les déchets résultants de ces produits **ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.**



Ils doivent faire l'objet **d'une collecte séparée** selon les consignes en vigueur.



**Le Triman**

Depuis janvier 2015, ce nouveau logo a fait son apparition. Il indique que le produit ou l'emballage

**ne doit pas être jeté dans la poubelle des ordures ménagères**

mais **doit être trié ou rapporté dans un point de collecte**

(bacs en magasins, déchèteries...) pour être recyclé.

**LES MATÉRIAUX PLASTIQUES**

Bien souvent, seuls les plastiques N° 1, 2, 3 sont recyclables

**PET PolyEthylène Téréphtalate :** Bouteilles de boissons gazeuses, câbles, vêtements

**PEHD : PolyEthylène Haute Densité :** Bouteilles de lait, Poubelles, canalisations (eau et gaz), tubes et tuyaux, gainage de câbles...

**PVC PolyChlorure de Vinyle :** bidons, bouteilles d'eau minérale, canalisations, boîtes alimentaires, écrans antibruit,....



PET



PELD



PEHD



PP



PVC



PSE

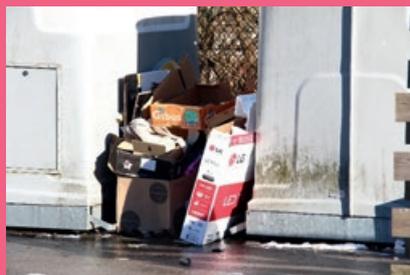
**Évitez donc les emballages 4, 5, 6 et ceux pour lesquels vous avez des doutes**

**PEBD ou PELD : PolyEthylène Basse Densité**

Applications possibles : sacs poubelles, sacs de supermarché, sacs congélation, bâches...

**PP PolyPropylène :** textiles, cordages, ficelles, films (agriculture et alimentaire), pots de yaourts, barquettes de beurre et de margarine...

**PSE PolyStyrène Expandé :** barquette de viande, emballages divers, boîtes de congélation, isolation ...



**Le dépôt de déchets (recyclables ou non) à côté des conteneurs est un acte d'incivisme caractérisé et peut être verbalisé selon la loi sur les dépôts sauvages.**

**Il pénalise les autres usagers en souillant ce lieu collectif et a un coût pour la collectivité.**



Point de collecte : ce que l'on peut y mettre

le CARTON  
le PLASTIQUE  
le VERRE CASSE  
la VAISSELLE  
à la déchèterie de  
GERARDMER

114, faubourg  
de Bruyères  
- Kichompré -  
Horaires page 2



les BOUTEILLES et les  
BOCAUX non cassés  
dans le conteneur VERT



les CARTOUCHES  
d'imprimantes



points  
spécialisés  
+ Ecole de  
Xonrupt

le METAL  
le PAPIER  
les BOUTEILLES et  
FLACONS plastiques  
les CARTONNETTES  
dans le conteneur JAUNE

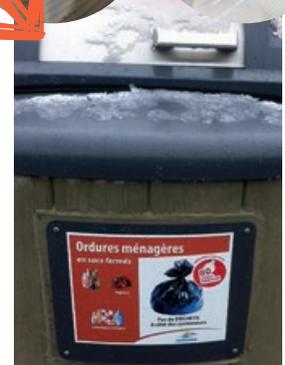


les BOUCHONS  
et les CAPSULES  
dans les BIDONS BLEUS



Association  
Handicap 88

les ORDURES  
MENAGERES dans le  
conteneur ROUGE



## LES ERREURS DE TRI

Tout déchet déposé dans le conteneur alors qu'il n'est pas recyclable engendre un coût pour la collectivité.

Un organisme contrôle régulièrement la qualité des dépôts dans les conteneurs du territoire. Chaque erreur de tri est comptabilisée et enregistrée auprès du syndicat mixte départemental. Un taux de refus de tri est ensuite calculé. S'il est élevé, cela provoquera une baisse des soutiens qu'Eco-Emballages reverse à la communauté de communes, car le tri, l'acheminement et le traitement de ces déchets non recyclables engendre un surcoût. Il s'agit d'un manque à gagner important pour la communauté de communes.

## Xonrupt fléchettes

L'association XONRUPT FLECHETTES remercie ses membres participants, l'affluence des personnes de passage ainsi que la mairie de XONRUPT pour leur contribution à l'organisation de notre soirée dansante qui a eu lieu ce samedi 25 février.

Nous sommes très heureux de l'ambiance et du déroulement de cette soirée et attendons le prochain événement avec impatience.

N'hésitez pas à nous suivre sur la page facebook xonrupt-fléchettes.

## L'union musicale

Le dimanche 5 mars s'est déroulé le traditionnel concert de l'union musicale, toujours d'excellente qualité sous la baguette de Ludovic BERARD, qui dirige également les notes d'humour du Président Eric TISSERANT.



## Sans Pistons

Samedi 3 mars a eu lieu le concert de la troupe des « Sans Pistons », organisé par l'association Haïti-cœur. Haïti-cœur a été créée en 2004, et regroupe des parents d'enfants adoptés en Haïti et des personnes investies afin de réaliser divers projets en faveur des enfants Haïtiens, par l'intermédiaire de l'Œuvre sociale Don d'Amour en Haïti.

Ce concert avait pour but de financer la réparation du véhicule 4x4 indispensable pour rallier le centre d'accueil à la capitale afin de l'approvisionner en nourriture. Un très bon moment pour un public trop peu nombreux.

Informations sur le site : [haiticoeur.free.fr](http://haiticoeur.free.fr)  
Antenne des Vosges : 7 Rue de l'Usine  
LE SYNDICAT - Tél : 03 29 61 10 07



## Des nouvelles de l'association des chevalets en liberté

L'assemblée générale de l'association, créée en 2005, s'est tenue le vendredi 5 janvier en présence de M. Noël QUINANZONI adjoint aux associations, représentant la municipalité.

Le comité actuel se compose de Michel MOUGEOLLE président, Georges TISSERANT président adjoint, Gisèle GERMAIN trésorière et Annie CUNIN secrétaire.

Après les remerciements, le président a présenté le bilan des activités qui se déroulent tous les vendredis après-midi dans une salle agréable mise à disposition par la municipalité remerciée chaleureusement une nouvelle fois.

Suite à l'adhésion de deux nouvelles personnes, le nombre d'adhérents est porté à 25. A noter que le montant de l'adhésion est inchangé et reste fixé à 35 euros.

L'aquarelle, l'acrylique, le pastel sont des techniques essentiellement pratiquées. Cependant des intervenants extérieurs seront recherchés pour animer quelques après-midi.

L'exposition annuelle de juillet a connu le succès habituel avec 402 visiteurs plus les personnes présentes au vernissage ; succès également de la tombola.

Cette exposition pour 2017 se déroulera du 7 au 16 juillet.

La municipalité est remerciée pour la subvention et les autres efforts techniques et publicitaires notamment pour l'exposition.

M. QUINANZONI approuve cette activité qui entre dans la démarche culturelle de la municipalité et félicite l'association pour les œuvres exposées à l'accueil de la mairie.

## Fêtes des jonquilles : le diadème est pour Xonrupt

C'est parmi 11 candidates chacune plus ravissante que l'autre, que public et jury ont du choisir la reine et ses dauphines. Le traditionnel bal de l'élection qui a eu lieu samedi 25 février a permis à tous les acteurs de voter pour celle qui avait choisi d'être « la plus belle pour aller .... défiler ».

Pour notre plus grande fierté c'est une Xonrupéenne pure souche qui rafle le titre : Suzy RUER

Agée de 19 ans, fille de Benoît et Valérie, elle effectue ses études à Nancy pour obtenir un DUT technique de commercialisation et relaie Marie-Hélène LAMBERT qui fut élue reine en 1989. Toutes nos félicitations !!!

*« Il nous aura fallu attendre 28 ans pour que notre nouvelle reine des jonquilles soit Xonrupéenne. C'est avec beaucoup de joie que je félicite Suzy. Je lui souhaite de célébrer avec succès la prochaine fête des jonquilles. »*

Signé : Marie-Hélène LAMBERT épouse MULLER, élue reine des jonquilles le 18.03.1989.



Candice QUINANZONI, Laura HOUOT, Suzy RUER et Flavie LORRE



**Rappel :**  
la vente de jonquilles sur le domaine public est strictement interdite



# Animations et Sport

## Week-end jeux 2017

Encore une belle réussite pour le traditionnel week-end Jeux organisé par l'Amicale des Ecoles des 2 Lacs !

Samedi 11 Mars, petits et grands sont venus tenter leur chance au loto. De nombreux lots ont fait le bonheur des gagnants : appareil photo numérique, débroussailleuse, cafetière, soins esthétiques, entrées dans des parcs d'attractions, bons pour des repas, bons d'achat...

M. Achille DIDIER, gagnant de la super

partie, est reparti avec un téléviseur 80 cm.

Dimanche 12 Mars, les joueurs de belote étaient rassemblés pour un après-midi convivial.

Tous les participants sont repartis avec de beaux lots

L'Amicale des Ecoles des 2 Lacs tient à remercier l'ensemble des personnes (bénévoles, donateurs, participants...) qui ont contribué au bon déroulement de ce week-end et rappelle que tous les

bénéfices réalisés lors des différentes manifestations sont dédiés aux enfants des écoles de Xonrupt (dons aux écoles pour l'organisation d'activités et sorties pédagogiques, organisation d'un spectacle de St Nicolas...).



## UNSS VOLLEY LYCEE

Le mercredi 25 janvier a eu lieu la finale départementale UNSS de volley. La compétition s'est déroulée à Epinal. Les filles du lycée La Haie Griselle ont tout remporté et se sont imposées en finale contre le lycée Malraux (Remiremont). Elles ont ainsi été sacrées championnes des Vosges.

La finale académique a eu lieu à Bar le Duc le mercredi 8 février. Elles se sont inclinées face à l'équipe de Thionville et terminent à une très belle place de vice-championnes académiques.

L'équipe était composée de :

- Maurine REMY (Xonrupt, 1<sup>ère</sup>) n°12
- Fanny LAURENT (Xonrupt, 1<sup>ère</sup>) n°4
- Alice NOEL (Gérardmer, 1<sup>ère</sup>) n°5
- Amandine THOMAS (Gérardmer, 1<sup>ère</sup>) n° ?
- Margot VALDENNAIRE (Gérardmer, 2<sup>nd</sup>) n°8
- Mylène JACQUEMIN (Gerbépal, 2<sup>nd</sup>) n°2
- Claire NICOLAS, Jeune Officiel arbitre (Xonrupt, 1<sup>ère</sup>) n°9



## Grand-prix de la ville de Xonrupt le dimanche 5 février

Jusqu'au dernier moment, la météo aura dicté sa loi dans l'organisation du Grand Prix de la Ville de Xonrupt, comptant pour le classement de la Coupe des Vosges Crédit Mutuel. David PAGEE, président du club, décidait dans l'incertitude, mais avec les conseils avisés de Bernard CUNY, le maintien de l'épreuve et sa délocalisation sur le site des Trois Fours. Cette décision a été la bonne puisque les conditions de neige y ont été optimales.

Plus de cent concurrents ont participé à une épreuve relevée (style skating) où l'on pouvait retrouver quelques habitués des compétitions internationales comme les deux lauréats du jour Estelle MOUGEL et Florent CLAUDE... et le traileur Stéphane BROGNIART ! Clément CHRISTMANN, Gaël EPP,

Igor CUNY et Guillaume LALEVEE ont quant à eux fait durer le suspense pour l'accession aux places d'honneur. Une course palpitante que l'on pouvait d'ailleurs suivre en partie en direct sur les pages Facebook de Xonrupt-Longemer et du Domaine Skiable du Poli, grâce à Laurent MONTGAILLARD. Merci à tous les concurrents d'avoir répondu présents à l'appel du Ski Club de Xonrupt. Bravo aussi aux jeunes licenciés xonrupéens ayant participé à leur course de club.

Félicitations à toute l'équipe de bénévoles venus nombreux pour assurer la réussite de cette belle épreuve. Merci au service des pistes de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster. Et merci à la municipalité xonrupéenne pour son soutien toujours très apprécié.



## Théo et Lilian vice-champions du monde junior

Les Xonrupéens, Lilian VAXELAIRE et Théo ROCHAT, licenciés au club de ski local, sont des habitués des podiums et atteignent dorénavant un niveau mondial. Et quel niveau !!!

Classés respectivement 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du combiné nordique européen, ils se sont qualifiés pour les championnats du monde juniors à Park city aux Etats Unis, épreuves qui se sont déroulées du 31 janvier au 5 février.

Ils ont décroché, avec leurs deux coéquipiers Laurent MUHLETHALER et Maël TYRODE, la médaille d'argent dans l'épreuve du combiné nordique par équipe.

Cette épreuve de combiné nordique avait débuté au tremplin avec de très bons sauts pour nos Français (un des meilleurs sauts de la compétition pour Lilian), s'envolant déjà vers une médaille. Ils partent donc pour l'épreuve de fond en relais pour 4x 5km en 3<sup>ème</sup> position, derrière le Japon et l'Allemagne mais suivi de près par l'Autriche et la République Tchèque. Cinq nations qui s'élancent séparées par moins de 25 secondes. Lilian VAXELAIRE, Laurent MUHLETHALER et Théo ROCHAT signent un excellent relais permettant à la France de revenir en première

position avec l'Autriche et la République Tchèque. Théo virait même en tête à l'issue de son épreuve de ski de fond. Il faudra attendre le dernier relais pour voir le rapide Autrichien VERMEULEN fausser compagnie à Maël TYRODE, dernier relayeur français, pour aller chercher la médaille d'or.

A l'arrivée c'est une superbe médaille d'argent. L'objectif est atteint grâce à un bon esprit d'équipe, de l'entraînement et du talent.

Au niveau individuel

- Lilian, junior 2, âgé de 19 ans, termine 20<sup>ème</sup> puis 13<sup>ème</sup> sur les deux épreuves individuelles en HS 100 / 5 km.

- Théo, junior 1, âgé de 18 ans, termine 21<sup>ème</sup> ; spécialiste du ski de fond il a su remonter 13 places et signe le 12<sup>ème</sup> temps du ski (meilleur français de cet exercice).

Superbes performances qui en dit long sur le potentiel des skieurs du Ski Club de Xonrupt.

Belle expérience pour nos deux jeunes hommes qui ont porté haut les couleurs de la France, de leur village et de leur club.

Bravo les champions !!



### Compte Administratif 2016

### Budget Communal

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### DEPENSES

Charges à caractère général (eau, élect, tél, fuel,...)	400 516,41 €
Charges de personnel	837 889,27 €
Autres charges gestion courante (SDIS, subvention, formation...)	224 051,30 €
FNGIR	235 309,00 €
Charges exceptionnelles	12 636,14 €
Opérations d'ordre et charges financières	89 147,68 €
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 799 549,80 €</b>
DEFICIT 2015	- €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 799 549,80 €</b>

##### RECETTES

Produits des services	130 407,38 €
Impôts et taxes	1 191 748,25 €
Dotations, participations et subventions	481 473,86 €
Autres produits de gestion courante	115 517,91 €
Atténuations de charges	105 654,69 €
Cession d'actif	13 800,00 €
Remboursements sinistres	5 812,59 €
Opérations d'ordre	65 962,26 €
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 110 376,94 €</b>
EXCEDENT 2015 + EXC CLOTURE BOULANG.	825 841,14 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 936 218,08 €</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

##### DEPENSES

Frais d'études	115 426,77 €
Acquisition matériel	27 542,78 €
Travaux bâtiments	132 868,52 €
Travaux en cours	162 787,79 €
Immobilisations financières	81 389,33 €
Emprunts	58 197,46 €
Opérations d'ordre	65 962,26 €
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>644 174,91 €</b>
DEFICIT 2015	421 433,26 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 065 608,17 €</b>

##### RECETTES ET SUBVENTIONS

Dotations, fonds divers et réserves	535 935,02 €
Travaux divers (dont voirie 21 489,28€)	142 160,81 €
Dépôts et cautions reçus	1 770,00 €
Opérations d'ordre	81 542,56 €
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>761 408,39 €</b>
REVERST CLOTURE BOULANGERIE	30 608,71 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>792 017,10 €</b>

RESULTAT DE CLOTURE : +

863 077,21 €



# Agenda des manifestations

## AVRIL 2017

### Lundi 17 Avril 2017 - Chasse aux oeufs



Initiée par Famille Plus, organisée par la municipalité en association avec le Conseil Municipal des Jeunes sur le site de l'ancien camping municipal au bord du lac de Longemer à 10 h 00. S'adresse aux enfants jusqu'à 11 ans, accompagnés d'au moins un parent. Inscription recommandée sur le site : [infocom.mairie@xonrupt.fr](mailto:infocom.mairie@xonrupt.fr)  
Possibilité de s'inscrire sur le site 15 mm avant le départ. - Participation : 1 €

### Samedi 22 Avril 2017 - Nettoyage de Printemps 2017

Dans le cadre de l'opération « Vosges, le plus beau est avenir » initiée par le Conseil Départemental des Vosges, organisé par la municipalité en association avec le conseil municipal des enfants.  
Rendez vous à 9h devant la mairie. Des gants et des sacs poubelles fournis par le Conseil Départemental vous seront distribués.  
Pensez à vous équiper de bonnes chaussures et amener avec vous un gilet réfléchissant.  
La journée sera annulée en cas de mauvais temps ou si le terrain est enneigé

## MAI 2017

### Dimanche 21 Mai 2017 - Vide Grenier de la Société des Fêtes

Organisé par la société des fêtes de Xonrupt-Longemer.  
De 6h à 18 h sur la place du 22 octobre 1919. Renseignements auprès de Magali 06.81.69.90.53  
Tarifs pour les exposants: 6€ les 3 mètres et 2 € le mètre supplémentaire

## JUIN 2017

### Samedi 10 Juin 2017 - Fête des Associations

Organisée par la municipalité - Sur la place du 22 octobre 1919, de 14h00 à 22h00  
Présentation des associations sous forme de stands animés. Buvette et grignotage sur place, soirée en musique.

### Du vendredi 23 juin au dimanche 25 juin 2017 - Sport nature CROSA

Organisé par le Comité Régional Olympique Sportif Alsace et Vosges. Venez pratiquer en toute sécurité les différentes activités de pleine nature présentes sur le Massif des Vosges à travers le lac de Kruth-Wildenstein et Xonrupt-Longemer.  
Pour davantage d'informations : <http://www.crosa.com/>

### Samedi 24 Juin 2017 - Duathlon Jeunes

Organisé par le club de Triathlon de Gérardmer, sur la piste multi-activités. Epreuve réservée aux jeunes de 6 à 13 ans combinant deux disciplines (vélo et course à pied)  
Renseignements : Joël Michel 06.08.05.31.26

### Samedi 1 Juillet 2017 - Spectacle du cirque

A la salle polyvalente le samedi après-midi à 14h00. Acrobaties, boules chinoises, jonglage, balles, assiettes, diabolos, foulards; GRATUIT

### Du vendredi 7 juillet au dimanche 16 juillet 2017 - EXPOSITION de PEINTURES

Organisée par l'association des Chevalets en Liberté, à la salle polyvalente de Xonrupt-Longemer. Entrée libre de 10h à 12h et de 14h à 19h. Renseignements Mr MOUGEOLLE : 03.29.50.70.85

## Informations

### LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER :

- Michel BERTRAND - Maire
- Patrick VIRY - 1<sup>er</sup> adjoint, chargé des Travaux Bâtiment et Logements
- Hélène ORILLARD - 2<sup>ème</sup> adjoint, chargée du Tourisme et Camping
- Laurent MONGAILLARD - 3<sup>ème</sup> adjoint, chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires, Péricolaires et Conseil des Jeunes
- Jocelyne CLAUDE - 4<sup>ème</sup> adjoint, chargée de l'information, la Communication et l'Animation
- Noël QUINANZONI - 5<sup>ème</sup> adjoint, chargé des Associations, du Sport et Culture, de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie

### PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

- Maire : Monsieur le maire reçoit uniquement sur rendez-vous.
- Adjoint : Les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

### DIRECTEURS DE LA PUBLICATION :

- Jocelyne CLAUDE

### TECHNICIEN INFORMATIQUE :

- Laurent MONGAILLARD

### MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION :

- Jocelyne CLAUDE
- Hélène ORILLARD
- Martine VOINSON
- Élixa THIEBAUT
- Catherine PLANTIN
- Laurent MONGAILLARD
- Danièle CUNY
- Corinne MARTIN

### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Sabine CLAUDE, Nathalie THOMAS, Sandrine CLAIR, Alain REMY, Julien VAXELAIRE, Bruno HOUBERDON, M. MOUGEOLLE, le Personnel de la crèche, Daniel HOUOT.

Remerciements à la comcom des Hautes Vosges pour les liens d'informations permettant la rédaction des articles sur le tri de déchets.

### CRÉDIT PHOTOS :

Mairie de Xonrupt et Associations photos de couverture:  
«2017 l'année des distinctions : Suzy RUER, Théo ROCHAT et Lilian VAXELAIRE

### CONCEPTION GRAPHIQUE :

Image&Quadri®  
03 29 35 00 23 Golbey  
[www.image-et-quadri.com](http://www.image-et-quadri.com)



### PROCHAINE PARUTION EN JUILLET 2017

Remise des articles pour le 15 mai 2017.

N'hésitez pas à nous transmettre vos articles ou messages à l'adresse mail suivante : [infocom.mairie@xonrupt.fr](mailto:infocom.mairie@xonrupt.fr)